

Bonjour à tous,

Nous avons obtenu la transformation du CTSD du 9 avril en GT, et c'est très important : ainsi nous pourrions disposer d'informations supplémentaires, et, surtout, faire part de nouveau, mais de vive voix cette fois, de notre position unanime, exprimée dès notre premier courrier à la DASEN le 25 mars : *« Il n'est pas pensable pour nous de nous engager dans cette instance sans avoir pu prendre contact avec les écoles, sans actualisation des chiffres, notamment ceux des écoles maternelles, ni échanges en présentiel avec des interactions argumentées entre représentants des personnels et IEN. Comment travailler sereinement avec nos collègues sur la préparation de la rentrée alors qu'elles-ils sont déjà tou.tes mobilisé.es entre gestion du confinement, vie familiale rendue difficile, maintien des liens entre famille et école et leurs inquiétudes légitimes sur le creusement des inégalités sociales qui en découle ? »*

Les collègues nous font remonter leurs fiches, et celles dont nous disposons ne sont pas forcément à jour, notamment concernant les prévisions en maternelle, car les maires sont évidemment sauf exceptions dans l'incapacité de connaître les inscriptions. Et les difficultés liées à la situation exceptionnelle vécue par tous ne sont pas résolues, certaines s'aggravant.

Nous écrivions : *« Au regard du contexte exceptionnel, nous vous demandons de suspendre l'ensemble de ces opérations. Pour la rentrée prochaine, un moratoire sur les fermetures envisagées de classe et de postes s'impose. »*

Depuis, et nous le rappellerons lors du GT, le ministre a expliqué qu'il ne pourrait y avoir aucune fermeture de classes dans les communes rurales (de moins de 5 000 habitants), avec une restriction : *« sans l'autorisation du maire »*, et aucune augmentation du nombre d'élèves par classe dans les zones urbaines, ce qui ne peut que signifier également, pour nous, syndicalistes : *« aucune fermeture de classes ! »*

Chers camarades, il nous faut être conséquent.

Lors de notre bureau tenu hier soir, nous avons mis en avant un autre argument, pleinement appuyé sur la nécessité de la continuité des apprentissages, si souvent mise en avant par le ministre jusqu'aux IEN :

La désorganisation et le retard pris par les élèves dans les apprentissages depuis le 16 mars ne doivent pas être accentués par une désorganisation de la rentrée.

Nous ne pourrions pas défendre correctement les conditions de travail des enseignants – et donc les conditions d'apprentissages de leurs élèves. Le moratoire s'impose :

a) aucune fermeture, dans aucune école du département – la dotation supplémentaire doit y pourvoir.

b) les ouvertures envisagées doivent être prononcées, sans possibilité d'annulation à la rentrée – et il faudra pour cela puiser dans la liste complémentaire.

Dans la mesure où, à quelques jours près, le CTSD est maintenu dans des conditions inchangées par rapport à celui prévu initialement le 7 puis le 9 avril, il n'est pas possible d'accepter de participer à ce qui serait un simulacre de CTSD. Nous devons donc réaffirmer ensemble notre position lors du GT. Si la DASEN ne change pas d'avis, le boycott s'impose. Il en va de notre crédibilité auprès des collègues, mais aussi de l'administration.